

# REVUE DE PRESSE



28 JANVIER 2020

> 10 FEVRIER 2020



**Mardi 28 janvier 2020 / Bainville-sur-Madon**

## **Première rencontre avec le RAM**

---

Pour la première rencontre de l'année, les assistantes maternelles et leurs bambins, après l'usage des échanges de vœux, ont pu profiter des activités préparées par Chloé et Céline, animatrices du relais le fil d'Ariane. Des comptines sur le thème des lapins puis coloriage et la manipulation d'objets de couleur blanche occupèrent la matinée. Contact : 03.83.53.25.06.

---

**Mercredi 05 février 2020 / Pont-Saint-Vincent**

## **Taux inchangés et baisse de la taxe pour Moselle et Madon**

---



Pour terminer le conseil communautaire, le président de la communauté de communes de Moselle et Madon Filipe Pinho a tenu à remercier les élus et tous ceux qui l'ont accompagné durant ce mandat.

Les élus de Moselle et Madon ont tenu le dernier conseil de ce mandat. L'orientation budgétaire avec la mise en place, notamment, de nouvelles structures et des changements au niveau des taxes étaient traités.

Jeudi 30 janvier, dans la salle multi-activités de Pont-Saint-Vincent, les élus de Moselle et Madon se sont réunis pour le dernier conseil de ce mandat et pas des moindres, puisque le débat d'orientation budgétaire de la communauté de communes était à l'ordre du jour.

Le budget évolue par rapport à 2019

En préambule, Filipe Pinho, président, a souligné : « 2020 sera une année charnière parce que c'est l'année du renouvellement municipal mais aussi parce que le budget connaît des évolutions importantes par rapport à 2019 avec la mise en œuvre du CIAS, la gestion de la petite enfance à l'échelle communautaire, le nouveau centre aquatique et la tarification incitative concernant les ordures ménagères ». Et il a précisé qu'il faudra une année pleine d'action de ces services pour évaluer précisément leurs coûts de fonctionnement.

La taxe d'enlèvement  
en baisse

Pascal Schneider a ensuite présenté le budget et parmi les chiffres, un coût de fonctionnement pour la nouvelle piscine estimé à 1.225.000 €, auquel il faudra retirer la vente des billets estimés à 675.000 € pour 2020.

Le coût des collectes des ordures ménagères connaît une baisse de 100.000 € grâce à la nouvelle organisation. Créé le 1er janvier 2019, le CIAS (centre intercommunal d'action sociale) porte des missions de plus en plus diversifiées et 1 million d'euros lui sera réservé pour l'année 2020.

La taxe d'enlèvement hors part variable des ordures ménagères baissera de deux points à hauteur de 8,50 %.

Enfin, les autres taxes restent inchangées avec 12,36 % pour la taxe d'habitation, 2,45 % pour la taxe sur le foncier bâti et 26,30 % pour la cotisation foncière des entreprises. Le budget a été voté à l'unanimité.

Pour terminer le conseil, le président de la CCMM Filipe Pinho a tenu à remercier les élus et tous ceux qui l'ont accompagné durant ce mandat.

---

**Samedi 08 février 2020 / Neuves-Maisons**

## **Des lycéens devenus sauveteurs à l'Aqua'MM**

---



Ils ont appris les gestes qui peuvent sauver des personnes en danger en milieu aquatique.

A peine inaugurée, la nouvelle piscine intercommunale, appelée centre aquatique Aqua'MM, a déjà accueilli une compétition officielle : le championnat de sauvetage d'académie UNSS (Union nationale du sport scolaire).

Trois établissements scolaires y ont participé : deux équipes du lycée Georges-de-La-Tour (Nancy), une équipe du lycée Notre Dams Saint-Joseph d'Épinal et

deux équipes du collège Jules-Ferry de Neuves-Maisons, au total 35 participants.

Mme Di Sabatino, infirmière, s'est associée à Annick Febvre, professeur d'EPS pour former les élèves de l'association sportive de Jules-Ferry au sauvetage en eau douce tant en théorie qu'en pratique.

L'équipe2 de Georges-de-La-Tour a remporté la médaille d'or, la palme revenant aussi à Jules-Ferry dans sa catégorie. Quant aux nageurs, ils participeront à un championnat d'académie le 8 avril avec leurs copains du collège Jacques-Callot.



# COMMUNES

## CCMM

**Jeudi 30 janvier 2020 / Pulligny**

## **Voeux : une pluie de remerciements**

---



Les habitants venus en nombre aux vœux du maire.

Le maire adresse ses vœux aux habitants

Au cours d'une réception empreinte de convivialité, Jean-Luc Dussaucy, maire, a présenté ses vœux. L'édile a adressé de chaleureux remerciements en direction des partenaires institutionnels pour leur contribution à la réalisation des projets communaux, sans oublier les membres du conseil municipal, les secrétaires de mairie, les employés communaux, accompagnants scolaires ainsi que les responsables et membres des associations locales.

---

**Jeudi 30 janvier 2020 / Viterne**

## **Les derniers vœux du maire**

---

Pour ses derniers vœux, le maire, Guy Devaux remercia les aides discrètes des bénévoles (la « Bib », l'aide de G. Reignier pour rendre l'eau aux fontaines, les associations) la conscience professionnelle de l'équipe enseignante, les employés municipaux et les élus. Le patrimoine avec les fontaines et réfection de murets, la climatisation de toutes les salles de classe laissent une trésorerie saine.

**Samedi 01 février 2020 / Flavigny-sur-Moselle**

## **Fréquence de la collecte des déchets inversée**

---

Mobilité

Approbation de l'actualisation des statuts de la Communauté de communes Moselle et Madon concernant le tronçon de la véloroute V 50 (Lyon Apach) compris entre Méréville et le département des Vosges Le projet concerne l'itinéraire Méreville Richardménil et Flavigny soit 8 km.

Ordures ménagères

La fréquence des collectes des déchets ménagers a été inversée. Elle a lieu tous les 15 jours pour les déchets ménagers et toutes les semaines pour les recyclables. En cas de besoin, contacter le pôle technique de la CCMM.

Enfance

Adoption des modalités de la natation scolaire et des transports à compter du 1er janvier 2020 et validation des attributions de compensation. Approbation de l'avenant n° 1 au contrat enfance jeunesse.

Divers

Approbation des statuts du syndicat mixte ouvert « agence de gestion et développement informatique » (AGEDI). Attribution d'une subvention de 500 euros aux pêcheurs (régularisation 2019).

---

**Lundi 03 février 2020 / Méréville**

## **Des problèmes se posent à l'écluse 46**

---



Le centre d'exploitation de VNF doit vivre en cohabitation avec la V 50

Un avant dernier conseil sous la présidence de Robert Césari, où

les points suivants ont été abordés, non pas sans grogne. Neuf habitants et dix conseillers étaient présents.

Natation et transports scolaires

les séances de natation coûtent 0,60 € par habitant, le transport 1,15 €, payé à la Com Com.

L'objectif est de réduire les coûts face à de fortes disparités, à l'aide d'un marché global, 2233 € actuellement. A noter que, pendant la

période de Noël, le nouveau pôle aquatique a fait 7300 entrées

Travaux

La société Eurovia sera payée 17 475,68 € HT

pour l'aménagement du quai de bus du petit Verger, aux crédits 2020 avec fonds de concours de la ComCom.

Il y aura une demande de subventions en préfecture pour la « sécurisation de la traverse » : 280 000 €, le dossier est reconduit cette année.

Travaux d'aménagements sécuritaires des rues : l'accessibilité des abris de bus, des quais, des rues, au Rayeul, les panneaux à 30 non visibles, la signalétique en général... Un vent de colère a grondé dans la salle... Le sujet a été reporté ultérieurement.

## Approbation et gestion des comptes 2019

Le point actuel des comptes, présentés par l'adjointe aux finances, laisse au prochain conseil municipal un excédant de fonctionnement de plus d'un million d'euros (1 025 394,78 euros exactement), et 624 208,35 euros en crédit d'investissements.

## Questions diverses

Il y a des problèmes au niveau du pont de la Moselle, limité à 3,5 tonnes, avec les camions, ce qui affecte la circulation.

Les inscriptions sont en cours pour la tenue des bureaux de vote des 15 et 22 mars prochain.

---

La V 50 va poser des problèmes de sécurité aux agents de VNF

Convention de superposition de gestion du DPF de Voies Navigables de France, la V50 entre Méréville et Flavigny : c'est en court, les travaux seront à l'identique de ceux des boucles de la Moselle. Cependant, le centre d'exploitation à l'écluse 46 pose problème ! Problème que les responsables de VNF du canal des Vosges auraient sous-estimé : cohabitation des tiers, cyclistes... avec les agents de VNF, et leur véhicule. Pascal Debrière et le maire iront voir sur place pour trouver d'éventuelles solutions. VNF s'est engagée à prendre en charge l'entretien des berges et de la propriété intrinsèque à l'état, et l'intercom, l'entretien de la piste cyclable et des espaces verts, dont le patrimoine arboré.

---

## Mardi 04 février 2020 / Chavigny

# Le principe de la création d'un crématorium a été approuvé

---



La mairie de la commune a été rénovée l'an dernier.

Mercredi dernier, les élus ont procédé au vote de quinze délibérations.

Commande publique

Le conseil municipal a approuvé le principe de la création d'un crématorium sur le territoire de la commune.

#### Ajustement des montants des attributions

Les modalités d'organisation de la natation scolaire et des transports sur temps scolaires ont été adoptés par le conseil municipal et sont applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### Destination des coupes 2020 et travaux d'exploitation

Le conseil municipal a autorisé l'ONF à réaliser les contrats de vente aux particuliers et la SARL Marchal David à exécuter les travaux forestiers.

#### Gestion du domaine privé et du domaine public

La société Losange « fibre optique dans le Grand Est » à l'autorisation d'implanter une armoire SRO.

#### Demande de subvention au titre de la DETR

Le conseil municipal a sollicité cette dotation pour les travaux d'aménagement et sécurisation des cours et préaux des écoles et parking périscolaire, ainsi que pour les travaux d'aménagement des locaux ouverts au public de la mairie.

#### Tracteur contrat Noremat

Le devis pour la location par crédit-bail d'un matériel pour une durée de 60 mois a été accepté par le conseil.

#### Motion suppression des DGFIP

Le conseil municipal a apporté son soutien à cette motion suite au projet de réorganisation des services des finances publiques et à l'abandon du service public de proximité (Meurthe-et-Moselle : neuf trésoreries).

---

## Mardi 04 février 2020 / Pont-Saint-Vincent

### « Les Jardins Partagés » : se nourrir en s'entraidant

---



L'association « Les Jardins Partagés » avec M. et Mme Vinchelin et M. Dardinier.

La naissance de l'association « Les Jardins Partagés » va permettre de se nourrir avec des légumes de qualité dans un esprit convivial et d'entraide. Suite à une rencontre entre élus de Neuves-Maisons et élus de Pont-Saint-Vincent, un projet a vu le jour.

Le projet des Jardins partagés est inscrit dans la démarche « se nourrir quand on est pauvre ». Il est

suivi par M. Dardinier, adjoint responsable des pâtis communaux.

Jean-Paul Vinchelin, maire de Neuves-Maisons, a sollicité M. Seren, maire de Pont-Saint-Vincent, afin qu'il lui attribue deux parcelles des jardins communaux. Ainsi, il a été décidé d'attribuer gracieusement deux parcelles. Des creusements pour analyse des sols, ont été effectués. Il s'est révélé que les terrains ne sont pas pollués.

Se nourrir avec  
des légumes de qualité

De ce projet est née l'association : « Les Jardins Partagés » avec comme président M. Scheun, à la recherche d'un emploi, Mme Montagnon qui s'occupe du Secours Populaire est secrétaire et M. Bainville, qui connaît très bien les ficelles du jardinage, est trésorier.

Une première visite a eu lieu avec l'association, M. et Mme Vinchelin et M. Dardinier, afin de voir les travaux à envisager : une cabane, l'eau et comment défricher ces deux parcelles. Trois dates ont été retenues pour le défrichage : les 14, 21 et 28 mars.

Ce projet permettra de bien se nourrir, avoir des légumes de qualité, mais aussi apprendre, échanger, discuter, avoir des conseils, en convivialité.

M. Vinchelin a suggéré qu'en été, il sera possible que nous les voyons installer à des tables en train de déguster tous ensemble leurs légumes.

---

**Mercredi 05 février 2020 / Méréville**

## **Les derniers vœux du maire actuel**

---

La cérémonie des vœux s'est déroulée devant un parterre d'élus locaux. En rétrospective, Robert Césari a retracé ses quatre années de mandat. Il a remercié les associations, bénévoles, commerçants, enseignants, le laïc, les référents sûreté et les habitants. Il précise : « Je quitte la grande aventure, mais je garde un très bon souvenir de mon mandat et des actes accomplis ».

---

**Jeudi 06 février 2020 / Bainville-sur-Madon**

## **Un conseil unanime pour le dernier du mandat**

---

Le conseil a validé à l'unanimité tous les points du jour, notamment l'approbation de l'actualisation des statuts de la CCMM concernant l'entretien de l'itinéraire cyclable V50. Le coût de l'organisation de la natation et des transports pour les enfants scolarisés sera pris en charge par la CCMM moyennant la somme de 1 € par habitant, qui s'ajoutera à l'indemnité compensatoire versée par la commune.

L'autorisation est donnée au maire pour signer l'avenant au contrat enfance jeunesse avec la CAF. Une demande de subvention au titre des amendes de police sera demandée pour effectuer les travaux de dépavage de la rue Callot. Le renouvellement du bail de pêche à l'association des pêcheurs à la ligne de Xeuilley est établi pour une durée de 5 ans sans modification du coût, soit 80 € par an.

Le spectacle pour les classes de maternelles, prévu le 28 mai soit 343 €, sera pris en charge par la municipalité.

---

**Vendredi 07 février 2020 / Xeuilley**

**1 015 500 € HT**

---

c'est le montant du coût prévisionnel des travaux pour la création d'appartements dans le bâtiment du Lion d'or pour le rachat duquel le conseil municipal a validé des frais supplémentaires d'un montant 4 626 € à la charge de la commune pour une assurance et les taxes foncières. Des demandes de subvention au titre de la DETR et DSIL sont actées pour la création d'appartements dans ce même bâtiment. Les élus ont approuvé à l'unanimité la création d'un poste d'agent technique 2e classe proposé à l'agent saisonnier en place, le renouvellement de la convention d'animation pour le projet ados mutualisé (coût : 4 567 €), la prise en charge des 384 € de frais de formation au BAFD pour un agent communal.

---

## Le maire transmet ses vœux et passe le relais

---



Claire Marchal, mention très bien avec Marie-Thérèse Michel (CCAS).

Jacques Seren-Rosso a présenté ses vœux pour la dernière fois en tant que maire de la commune. Il a fait un discours, je cite « mettre fin à un engagement de maire après une période de plus de 30 années, c'est mettre fin à un engagement humain, social, fraternel... Un engagement forgé dans l'amitié comme Base. Mettre fin à mon mandat de Maire, c'est évidemment un grand pas à franchir. »

Le premier magistrat a remercié toutes les personnes qui l'ont aidé, soutenu pendant toutes ces années, et il a remercié aussi tout le personnel de ma mairie en citant les services un à un.

Après son discours Marie-Thérèse Michel qui s'occupe du CCAS a remis une carte-cadeau à trois jeunes qui ont obtenu leur brevet des collèges. Léo Parobecki mention bien, Claire Marchal mention très bien, et Théo Seren Rosso Théo mention très bien, le petit-fils du maire.

La soirée s'est finie avec le pot de l'amitié.

---

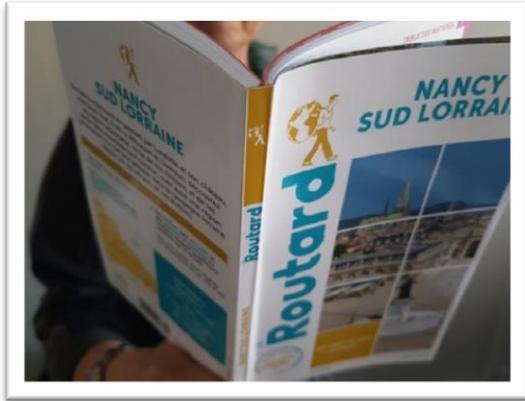


# **ACTUALITES**

# **DIVERSES**

## Nancy et le Sud Lorraine cajolés par le « Guide du Routard »

---



Nancy et le sud de la Lorraine, un « pas de côté » dans l'offre touristique.

L'ouvrage vient de s'achever et offre une promenade des atouts des secteurs de Nancy, Toul, Pont-à-Mousson mais aussi du Saintois. Un « pas de côté » pour mieux mettre en avant l'authenticité d'une région trop pudique à vanter ses charmes.

Directeur de l'incontournable et mythique « guide du Routard », Philippe Gloaguen use d'une formule qui

en dit long : « Vous n'habitez pas Saint-Tropez ». Mais c'est aussitôt pour mieux rebondir en prenant son auditoire nancéien à contre-pied et mieux inviter à « un pas de côté » dans la démarche touristique. Glissant au passage un petit coup de griffe à « ces régions convenues, bondées ». De ce point de vue, le sud d'une Lorraine « un peu oubliée » échappe à ce reproche massif. Il n'en possède pas moins de sérieux atouts, mis en avant dans le dernier-né de la série du guide touristique. Édité à 20.000 exemplaires, le « Routard Nancy Sud Lorraine » (7,90 €) décline au long de près de 140 pages la ville patrimoine Unesco et sa couronne, le Lunévillois et Baccarat, et les secteurs de Toul et Pont-à-Mousson. Entre autres.

Rossinot : « Cet ouvrage va faire fort »

Avec la participation de 13 intercommunalités, l'éditeur a retenu la proposition de se concentrer sur un périmètre à l'écart des réflexes touristiques. L'excessive pudeur et la réserve des habitants eux-mêmes à l'heure de vanter leur lieu de vie peuvent expliquer la marge de progrès sur le plan touristique, suggèrent Filipe Pinho, maire de Chaligny et André Rossinot, président du Grand Nancy. Ce dernier affiche même sa conviction que « cet ouvrage va faire fort » prédit-il, déplorant qu'il n'y ait « jamais eu de politique touristique sur le plan de l'attractivité ». On serait même « l'année zéro du tourisme moderne ». Philippe Gloaguen prévient « qu'en général, les premières sorties à 20.000 exemplaires connaissent des suites... » et rappelle que sur un territoire breton restreint, les retombées touristiques avaient conclu à un « + 12 % de visiteurs ». Chiche.

Antoine PETRY